

**Le très hon. M. Diefenbaker:** La réponse est-elle tout simplement «non» au lieu d'une multitude de propos équivoques?

**M. l'Orateur:** Le député de Greenwood.

\* \* \*

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LES CONGÉDIEMENTS À CHATHAM (N.-B.)—LES MESURES RELATIVES À DE NOUVEAUX EMPLOIS

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Ma question s'adresse au ministre suppléant de la Défense nationale, mais je ne suis pas bien certain de qui il s'agit. A-t-on porté à l'attention du ministre le congédiement récent de 50 employés à la base des forces armées canadiennes de Chatham, au Nouveau-Brunswick, avec la perte d'emplois, d'ancienneté, de pension de retraite et d'autres avantages que cela a entraîné, ainsi que les conséquences graves de ce congédiement, étant donné la dépression qui existait déjà dans cette région, et qu'a l'intention de faire le gouvernement pour fournir un autre poste aux personnes en cause?

**L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, on a signalé cette situation au ministre suppléant de la Défense nationale, et on prend à l'heure actuelle toutes les mesures possibles.

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, je me demande si l'un de nos vis-à-vis pourrait me dire où est le ministre de la Défense nationale, et s'il est sain et sauf.

**M. Fairweather:** Il est parti en voyage avec Henry Kissinger.

**M. Forrestall:** Le ministre suppléant pourrait-il se laisser persuader par les députés de ce côté-ci de la Chambre de convaincre son collègue de remettre en question ce programme de congédiements à la fin du mois de mars, étant donné que ce dernier touche non seulement Chatham mais toutes les bases du pays. En fait, les mises à pied se comptent par centaines alors que le chômage reste à un niveau inacceptable.

• (1210)

**L'hon. M. Dubé:** Oui, monsieur l'Orateur, le ministre de la Défense nationale se porte bien. Il visite actuellement les bases canadiennes comme il se doit de le faire et à son retour, je lui ferai part de la question du député.

\* \* \*

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### LE RÈGLEMENT DES CONTRATS SUR UNE BASE RÉGIONALE

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor. Est-ce la politique du Conseil du Trésor, en négociant des contrats avec des fonctionnaires travaillant dans diverses régions du Canada, d'essayer de régler les taux de rémunération sur une base régionale?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** En principe, oui, monsieur l'Orateur.

[L'hon. M. Olson.]

**M. Fairweather:** Pourquoi le gouvernement essaie-t-il d'institutionnaliser le dilemme en face duquel se retrouve le pays, le dilemme des désavantages et disparités régionales?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je serais porté à croire que la façon dont la question supplémentaire a été posée pourrait engendrer un débat, mais, si le ministre veut y répondre, peut-être pourrions-nous lui permettre de le faire rapidement.

**L'hon. M. Drury:** Merci, monsieur l'Orateur. Ce n'est pas une question, mais un argument. J'y répondrais en disant qu'il n'est pas vrai que nous essayons d'institutionnaliser nos problèmes. C'est un effort en vue de réaliser, d'une façon ordonnée, une plus grande mesure d'unité.

**M. Fairweather:** A dix heures, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

#### LES PORCS—L'INDEMNISATION DES ÉLEVEURS DE PORCELETS

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que les éleveurs de porcelets continuent à nous faire parvenir des pétitions dans lesquelles ils demandent une assistance financière pour compenser les pertes subies au cours de l'année 1971, puis-je demander à l'honorable ministre de l'Agriculture s'il serait disposé à faire étudier ce problème bien particulier, afin de donner, s'il y a lieu, une réponse favorable à cette catégorie d'éleveurs qui réclament, selon la pétition que j'ai reçue ce matin, le versement d'une certaine somme par femelle d'élevage?

[Traduction]

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, j'ai répondu que nous avons l'intention de verser ce paiement d'appoint aux vendeurs de porcs engraisés. Il me semble que le député a déjà soulevé la question auparavant et il a convenu avec moi que la possibilité de payer plus d'une fois pour le même porc, si on devait verser le paiement à un autre point du processus de vente, serait très élevée et, donc, non désirable.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Je voudrais demander à l'honorable ministre—même si j'ai déjà posé cette question, je pense qu'on ne s'est pas tout à fait bien compris—s'il serait disposé à reconnaître que ceux qui élèvent des porcs pour la mise en marché à 200 livres, par exemple, font partie d'une catégorie d'éleveurs différente de ceux qui élèvent des porcelets. Les éleveurs de porcelets ne reçoivent aucune compensation pour les pertes subies, en vertu de la politique du gouvernement de verser une subvention de \$5 pour un «porc fini». Alors...

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre pourrait peut-être répondre brièvement à la question reformulée, puis nous essaierons de passer à un autre sujet.